



collecti·n
junior

Racket

comment réagir ?



Dans ton école ou ailleurs, si quelqu'un veut te prendre quelque chose qui t'appartient contre ta volonté, en te faisant peur, en utilisant la force physique, la menace ou l'intimidation ...



c'est du racket !

Ce que tu peux faire pour éviter d'être victime du racket



1
ne sors pas avec beaucoup d'argent sur toi.



2
ne te vante pas d'avoir sur toi des objets de valeur.*

* (téléphone, mp3, vêtements de marque, etc.)

Les agresseurs n'aiment pas les témoins :

3 ne reste pas isolé pendant la récré ou dans la rue.



sur le chemin de l'école, tu seras plus en sécurité en groupe avec tes copains et copines.

4

Tu es victime de racket...

Parles-en autour de toi, à tes parents, à tes professeurs, à tes copains et aux policiers.



Accompagné de ta mère ou de ton père, tu permettras aux policiers, par ton témoignage, d'agir vite pour faire cesser le problème !

Il faut briser la loi du silence !

Le racket, c'est interdit !

Le racket est sévèrement puni par la loi ! L'agresseur (même s'il a moins de 18 ans) peut être jugé et condamné à une forte amende et à une peine de prison.

Mission de Prévention et de Communication

Sais-tu que des policiers de ton quartier ou de ton arrondissement viennent régulièrement à la rencontre des élèves dans les écoles, collèges et lycées ?



Ce sont des occasions, pour toi et tes copains, de discuter avec eux des sujets qui te préoccupent : drogues, violences, racket, les mineurs et la loi, etc.

Parles-en à tes professeurs, ils pourront les inviter à venir dans ta classe.



Dans chaque arrondissement, ces policiers peuvent être contactés aux numéros de téléphone suivants :

	mission de prévention et de communication	commissariats
1 ^{er}	01 47 03 60 53	01 47 03 60 00
2 ^e	01 44 88 18 58	01 44 18 88 00
3 ^e	01 42 76 13 22	01 42 76 13 00
4 ^e	01 40 29 22 07	01 40 29 22 00
5 ^e	01 44 41 51 09	01 44 41 51 00
6 ^e	01 44 41 47 64	01 40 46 38 30
7 ^e	01 44 18 69 29	01 44 18 69 07
8 ^e	01 44 90 82 81	01 53 76 60 00
9 ^e	01 44 83 80 96	01 44 83 80 80
10 ^e	01 53 19 46 67	01 53 19 43 55
11 ^e	01 53 36 26 01	01 53 36 25 00
12 ^e	01 44 87 51 19	01 44 87 50 12
13 ^e	01 40 79 05 39	01 40 79 05 05
14 ^e	01 53 74 14 13	01 53 74 14 06
15 ^e	01 53 68 82 27	01 53 68 81 00
16 ^e	01 55 74 50 58	01 55 74 50 00
17 ^e	01 53 11 27 70	01 44 90 37 17
18 ^e	01 53 41 51 45	01 53 41 50 00
19 ^e	01 55 56 58 60	01 55 56 58 00
20 ^e	01 44 62 49 80	01 44 62 48 00



Numéros de téléphone utiles...

17 police

18 pompiers

15 SAMU

112 Appel d'urgence européen

119 Enfance maltraitée

08 Victimes ou **08 842 846 37**

08 00 20 22 23 Jeunes violences écoute

32 24 Fil santé jeunes

116 000 SOS Enfants disparus

08 1000 5000 Hautes Autorités de Lutte
contre les Discriminations et pour l'Égalité

...et sites internet

www.allo119.gouv.fr

www.ado.justice.gouv.fr

www.jeunes.gouv.fr

www.defenseurdesenfants.fr

www.filsantejeunes.com

Informations valables au 01 10 11
sous réserve de modifications ultérieures